



Déclaration liminaire des élus de la CGT des Finances Publiques

CAPN5 de mutations 2015

Géomètres

Dans un environnement hyper-communiquant, il y a de quoi s'alarmer chaque jour à la lecture des dernières nouvelles. Alors bien sûr, il est nécessaire d'opérer un tri bien méticuleux avant d'affirmer quoi que ce soit mais quelques articles suffisent à deviner où l'on veut bien nous mener.

Europe, Etats-Unis, Russie, golfe persique autant d'endroits où se prennent les décisions de demain avec un seul grand oublié : le terrien lambda...

C'est une caution toute apportée aux extrêmes, dans différents domaines, qui peuvent à loisir distiller des idées que nous pensions enfouies et révolues à tout jamais.

Il nous plaît à évoquer, dans nos déclarations liminaires, la Grèce et ce laboratoire qu'elle représente, à nos yeux, pour toute l'Europe.

La Troïka après avoir posé quelques ultimatums revoit un peu sa copie. Les finances grecques ne retrouveront un certain fleurissement qu'au prix de certaines réformes nous dit-on. Encore faut-il cibler l'endroit ou plutôt les salariés qu'il faudra taper ! L'austérité toujours plus présente est-elle finalement la solution idéale ? Le constat est pourtant accablant : plus les grecs sont pauvres, plus l'Europe hoche la tête d'un air convaincu et condescendant : la souffrance des peuples reste le signe évident de l'allégeance du pays aux marchés .

« Vous rendez-vous compte, scandent les Cassandre : ce pays est à ce point sous-développé qu'il n'a même pas de cadastre ! » Et tous les Eurocrates se gaussent !

Nous proposons ainsi, solennellement, à notre direction, en cette commission, de bien vouloir réfléchir et engager au plus vite un programme de coopération entre les agents du Cadastre français et les autorités grecques. L'Europe se dit solidaire : autant mettre au plus vite en accord les paroles et les actes.

Ainsi, mettre tout le personnel supprimé ces dernières années, à la disposition des autorités grecques afin de rétablir une fiscalité et un cadastre dignes de ce nom serait la meilleure preuve donnée à la Grèce pour la sortir de l'ornière.

Ce que les uns mettent à mal en France est activement souhaité ailleurs !

Les élections départementales ont encore été le terrain de grandes évidences. Où vont ces politiques et ont-ils encore une haute considération de la France et des français ? Force est de constater que les intérêts personnels ont pris une place d'honneur en regard de ceux de la collectivité. Même à un niveau moindre que celui des élections précédentes, le taux d'abstention reste encore voisin de 50 %. Dans ce cadre, les forces politiques en présence se délectent de résultats flatteurs. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement souffre de critiques ouvertes sur sa politique et a remis en selle à la fois une droite goguenarde et un extrême tout à fait heureux de servir de refuge à ceux qui sont perdus dans l'isolement.

Pendant ce temps, les riches rentrent au bercail et leurs capitaux avec. C'est tellement miraculeux que l'on peut se poser la question de savoir pourquoi cela n'aurait pas pu être réalisé bien plus tôt ?

Ainsi, un seul texte aurait eu raison des centaines de personnes disposant, via des montages financiers complexes utilisant des sociétés-écran situées dans des paradis offshore, de liquidités échappant à toute fiscalité ? En août 2009 Monsieur WOERTH affirmait haut et fort détenir une liste de 3000 noms présumés être des évadés fiscaux. Or 4725 contribuables, selon le Monde Diplomatique, se sont empressés de régulariser leur situation auprès des pouvoirs publics. Parmi eux, seuls 68 figuraient sur les listes de Bercy... Anguille sous roche ou énoncé d'une épreuve d'arithmétique ? Nul besoin de savoir compter pour entrevoir qu'il reste sûrement des marges de progrès !

Montreuil, le 25/03/2015

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Pendant ce temps les agents de la même DGFIP voient entre autres leur point d'indice gelé depuis 2010, leur mince prime de performance tout bonnement supprimée et consacrée à d'autres buts, leurs moyens matériels diminués, leurs emplois supprimés, un pouvoir d'achat en berne... les raisons d'une large mobilisation sont connues : le 9 avril prochain sera sans doute l'occasion de vous faire la démonstration de ce ras-le-bol patent et difficilement supportable.

Toute notre administration est aux abois, et les agents de la DGFIP souffrent tous les jours un peu plus ; ceux du Cadastre, comme les autres !

Les annonces en la matière se succèdent à un rythme effréné !

Pendant que les suppressions d'emplois s'accumulent, les missions s'empilent ! Pour les géomètres, la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et la RPCU viennent compléter le paysage de la mission, en sus bien sûr des tâches habituelles dévolues aux agents.

La direction générale a longtemps et systématiquement cherché à minimiser l'ampleur du travail généré par la RVLLP, estimant que les PELP étaient suffisamment équipés pour y faire face. Las, les directions ont du bien vite solliciter toutes les forces vives, puis toutes les bonnes volontés (y compris les géomètres) pour tenter de faire face à l'afflux d'information à traiter. Cela s'est évidemment fait à effectifs diminués, toujours aussi dogmatiquement, sans jamais prendre en compte le surcroît de travail généré, pas plus que sa complexité d'ailleurs...

Dans le même temps, la RPCU (Représentation Parcellaire Cadastre Unique) est officiellement entrée dans le paysage cadastral via les PATD dont nous vous parlerons infra. Les deux premiers départements cités en pré-généralisation sont l'Ille-et-Villaine et le Loiret, brillamment élus... Et comme il se doit bien sûr, immédiatement encouragés par une suppression de poste de géomètre. Tout un chacun sait évidemment que lorsque les charges de travail augmentent, la Direction Générale s'empresse de vous retirer les moyens de les réaliser...Le tempo est particulièrement bien réglé... Doit-on donc considérer que les départements qui suivront subiront systématiquement le même sort?... Cela devrait en refroidir plus d'un !

La logique ici employée rappelle invariablement celle prônée par le MEDEF : demander plus aux salariés, à effectifs en diminution massive permet de générer des profits supérieurs pour le patron (l'Etat) et donc garantir des dividendes en perpétuelle augmentation aux actionnaires (BCE, Europe, Allemagne, etc.)

Reste enfin la grande inconnue, au stade expérimental : la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation.

Elle fait aujourd'hui figure d'épouvantail, tant par l'ampleur des travaux qu'elle pourrait générer que par les moyens que la DGFIP pourrait y engager. Trop d'inconnues subsistent à ce stade pour se faire une véritable idée de sa mise en œuvre, notamment sur le volet politique.

Cependant, personne ne peut nier que cela pèse sur les agents en premier lieu, mais aussi sur les structures chargées d'y faire face : en cela, les réflexions engagées sur SIP/CDIF sont très fortement dépendantes du devenir de la RVLLH. Personne ne se satisfait du *statu quo* qui existe aujourd'hui sur cette réforme de structure, que la CGT a toujours combattu.

La Direction Générale a ouvert une porte supplémentaire dans le sujet en mettant dans le paysage le SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers).

Pour la CGT, cette proposition mérite d'être regardée, certes, mais elle n'efface ni les années de suppressions massives d'emplois dans les services, ni les attermoissements de la DG qui n'a jamais voulu reconnaître s'être fourvoyée dans ses choix.

Au même titre que l'ensemble des collègues, l'impact de tout ce qui précède se trouve décuplé chez les géomètres : le corps est de petit effectif (1155) et subit proportionnellement des taux de suppressions d'emplois extrêmement forts (4% en 2015 !)... Dès lors, se pose inévitablement une question : la DG a-t-elle fondamentalement envie de réussir dans ses entreprises et missions ?

L'imposture GPEEC !

Nul n'a oublié les affirmations proférées par le responsable du bureau GF3A initiateur et commis vendeur de son projet GPEEC chapitre 2 en 2010 :

«La GPEEC garantit un cadre, une sécurité dans la gestion des emplois de géomètres».

Le bilan tiré au sortir de ces 5 années de GPEEC est édifiant et démontre qu'un «outil» mal pensé est à obsolescence immédiate.

Entre 2011 et 2015, le bureau GF3A a entériné la suppression de 173 postes de géomètres et validé la fermeture d'au moins 6 résidences sur tout le territoire.

Ainsi pour 2015, les sites de Hirson (02) et de Saint Laurent du Maroni (Guyane) ont donc été rayés de la carte. La seconde résidence citée illustre clairement l'impéritie du bureau GF3A à piloter la mission cadastrale hors de son gîte parisien.

Car comment qualifier autrement l'inconséquence caractérisée du bureau «missions»?

Créée en 2011 (1ère année de la GPEEC) sous l'impulsion du bureau GF3A, le poste en Guyane est finalement supprimé en 2015 (dernière année de la GPEEC) sur décision locale.

Quel cinglant camouflet infligé à la DG !

Et que dire du département de la Moselle, qui décide hors de l'affichage CTR de supprimer cette année 2 postes de géomètres (1 à Hayange et le second à Metz) ?

Plutôt que d'invoquer un problème de dialogue social comme vous vous y êtes employés, il s'agit évidemment là encore d'une nouvelle imposture! Du reste, la prochaine audience dédiée à ce fameux dialogue social, que vous appelez de vos vœux et dont vous semblez vous préoccuper, sera le lieu idéal pour illustrer par le contre-exemple votre double langage.

Finalement, par ces attitudes, vous dévalorisez les instances paritaires, vous humiliez les représentants des personnels, vous faites le choix d'avancer masqué plutôt que d'assumer une politique injustifiable ! En fait, la DGFIP n'assume plus rien : son propre destin lui échappe ; cela ressemble au début de la fin !

Pour faire court, les directions locales suppriment du B géomètre pour remplir la colonne suppression cadre B.

À banaliser nos emplois, nos missions, à les diluer comme vous le faites, c'est bien l'équilibre et l'avenir du cadastre que vous mettez en péril !

Dernier exemple de votre incurie : celui de la pré-généralisation de la RPCU.

La 1ère vague commence à peine à être déployée (février 2015) que déjà les 2 départements concernés, à savoir l'Ille-et-Vilaine et le Loiret amputent leur effectif d'une unité !

Le nouveau PATD fait d'ailleurs une large part à la RPCU, mais aborde également d'autres thématiques, qui méritent qu'on s'y arrête.

La fiche 2.8 du PATD ne laisse aucun doute, la norme pour les géomètres est de travailler seul.

Vous évoquez le cas d'agressions sur les agents, mais omettez sciemment de parler des accidents. Votre seule proposition : l'accumulation des équipements de sécurité. Pour tous les géomètres, téléphone portable professionnel pour appeler du fossé et balise de signalisation pour le retrouver dans la forêt...

Pourtant, le DUERP avait mis en lumière les risques encourus par les géomètres : la route et les interventions sur les chantiers de construction et dans des zones isolées. De notre point de vue, et de celui de nombreuses autres filières professionnelles comme celles du BTP, il n'y a qu'une seule solution pour prévenir ces dangers : le travail en équipe. Nous n'avons pas encore trouvé l'application smartphone pour les massages cardiaques et les balises ARGOS avec le permis de conduire.

La fiche 2.2 illustre la solution proposée aux problèmes du travail solitaire : la mise à jour par orthophotographies, même s'il est admis dans le PATD que leur qualité est variable dans une commune.

Vous demandez à vos agents d'utiliser un outil sur lequel ils n'ont pas la main.

D'une production IGN à l'autre, nous avons déjà constaté des différences notables. La cause est simple, il n'y a pas de constance dans les déformations appliquées aux photos aériennes. Dans certaines communes, nous avons déjà constaté des décalages de plusieurs mètres entre deux photos de la même zone. Laquelle est la meilleure?

Mais toutes ces considérations n'ont pas lieu, car vous confondez allègrement résolution des photographies et classe de précision des orthophotos. Nous souhaitons tout de même rappeler que tous les points du plan cadastral sont connus en coordonnées planes, ce n'est certainement pas le cas de tous les pixels d'une orthophoto.

En tout état de cause, les exemples donnés dans le PATD font sourire. Dans les deux cas, un géomètre s'est déplacé sur le terrain, il a même pris des mesures dans le premier exemple. Ces deux levés peuvent être réalisés au GPS ou au tachéomètre avec un assistant-géomètre. Une fois sur place, il est aussi rapide de bien faire que de faire le travail à moitié.

Finalement, vous arrivez à vos fins sans l'exposer vraiment : faire de la mise à jour par orthophoto est une idée que vous n'avez jamais abandonnée, malgré tous les arguments techniques de fond qui venaient contrarier vos affirmations.

Plus rapides, plus économiques en termes de déplacements, plus rentables statistiquement, il vous fallait donc vaincre la question de la qualité de celles-ci ramenées au plan.

Il reste beaucoup à dire sur le dernier PATD : le délire sur Lascot et la suppression des fiches dans l'audit de la MRA, son alimentation, le retour au « tout statistique » alors que le DG lui-même souhaite se démarquer sur ce plan...

Et puis les frais de déplacement, qui rendent si suspicieuses les directions à l'égard des géomètres et leur pourrissent la vie au quotidien, le manque de tout : appareils, manœuvres, tout est ainsi paramétré pour nous renvoyer plusieurs années en arrière, lorsque la CGT avait tapé du poing sur la table pour que cesse la cabale qui jetait en pâture les géomètres, fauteurs permanents et originels.

Il est évident que ce sont les 1155 collègues qui mettent en péril le budget de la DGFIP, du Ministère, etc,

Tout cela doit impérativement cesser, et les directions doivent être appelées au calme !

Toutes ces raisons font que nous demandons, à l'instar de ce que nous vous avons demandé lors du dernier GT SIP/CDIF, un groupe de travail technique entièrement dédié au PATD et les conséquences induites.

Nous remercions le bureau RH2A et ses représentants pour leur disponibilité et leur accueil pendant la période de consultation.